



Cuir center aranque durant les soldes

Par rrt, le 13/08/2011 à 14:34

Bonjour,

J'ai acheté courant juillet 2011 chez cuir center de strasbourg un canapé en exposition sans aucun rabais sous prétexte que ce modèle n'est pas en solde. Une semaine plus tard, je me connecte sur le site officiel de Cuir Center, et surprise le même modèle à 1750 € au lieu de 2500 €.

Quels moyens ai-je pour bénéficier d'un geste de la part du gérant qui visiblement a été d'une mauvaise foi et refuse de répondre à mes propositions ?

Merci pour vos conseils

Par mimi493, le 13/08/2011 à 14:37

1) votre titre peut vous valoir une condamnation (méritée en plus) en diffamation

2) les prix sont libres, un marchand a le droit de ne pas solder un produit un jour et de le solder ensuite, ou de ne pas faire les mêmes prix selon les magasins.